LA VACCINATION N'A JAMAIS ÉTÉ AUSSI SIMPLE, RAPIDE ET GRATUITE.

CAMPAGNE DE VACCINATION CONTRE LES HPV ET MÉNINGOCOQUES RÉALISÉE AU COLLÈGE POUR TOUS LES ÉLÈVES DE S^{ème} et 4^{ème}.

www.vaccination-college-nouvelleaquitaine.fr



Bordeaux, le 18 novembre 2025

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Nouvelle campagne de vaccination au collège contre les papillomavirus & les méningocoques : la plateforme de recueil des autorisations pour les élèves de 5^e et de 4^e de Nouvelle-Aquitaine, est ouverte !

Dès janvier 2026, les élèves de 5^e et de 4^e des collèges publics et privés volontaires pourront être vaccinés, au sein de leur établissement, contre les infections à papillomavirus humains (HPV). Lancée depuis trois ans, cette campagne s'élargit cette année avec l'intégration du vaccin contre les méningocoques.

Proposée gratuitement au collège, cette double vaccination contribue à renforcer la protection des adolescents contre des maladies graves et à réduire les inégalités d'accès à la prévention. Les parents d'élèves de 5° et de 4° peuvent s'informer sur le site www.vaccination-hpv-nouvelleaquitaine.fr et accéder ensuite à la plateforme sécurisée https://colleges.campagnedevaccination.fr/nag/ pour donner leur autorisation. Ils peuvent accepter l'une ou l'autre des vaccinations ou les deux.

A date, déjà 9 546 autorisations ont été recueillis (4 951 HPV et 4 595 méningocoques ACWY).

Des vaccinations pour protéger efficacement son enfant

> Les HPV causent 6 400 cancers par an en France

Les HPV comptent parmi les infections sexuellement transmissibles les plus fréquentes, touchant principalement les jeunes au début de leur vie sexuelle.

S'ils disparaissent souvent d'eux-mêmes, certains HPV peuvent provoquer des lésions précancéreuses.

Le vaccin HPV prévient jusqu'à 90 % des papillomavirus à l'origine de ces cancers. Il est recommandé dès l'âge de 11 ans et est administré en 2 doses pour une protection optimale. Avec plus de 15 ans de recul et 300 millions de doses dans le monde (6 millions en France), le vaccin est reconnu comme sûr et efficace.

Infections invasives à méningocoques (IIM) ACWY : un risque rare mais grave

Souvent présente dans la gorge, la bactérie à méningocoque peut, dans de rares cas, causer des infections invasives graves (IIM), comme des méningites fulgurantes ou une septicémie.

Ces formes sévères peuvent être fatales ou entraîner de graves séquelles. La transmission se fait en général par les voies salivaires ou par contact étroit avec une personne malade ou un porteur sain, sans symptômes.

Le vaccin, recommandé entre 11 et 14 ans, constitue la meilleure protection contre ces infections graves.

| Comment vont se dérouler les sessions de vaccination dès janvier 2026 ?

Les deux vaccins sont proposés gratuitement et pris en charge à 100 % par l'Assurance Maladie aux élèves de 5° et de 4° des collèges publics et privés sous contrat volontaires de la région. Les équipes des centres de vaccination de la région réaliseront une première session de vaccination contre les HPV et les méningocoques dans les collèges, entre janvier et juin 2026.

Pour garantir une protection optimale, deux doses sont nécessaires contre les virus HPV (la vaccination est répartie sur 2 années scolaires consécutives, avec un délai maximum de 13 mois entre les 2 doses), tandis qu'une seule dose suffit pour la vaccination contre les méningocoques. La co-administration des deux vaccinations (méningocoques ACWY et HPV) est tout à fait possible lors d'une même séance de vaccination.

Pour les élèves ayant déjà reçu une seule dose du vaccin HPV, un rattrapage est prévu :

- Soit au collège, en classe de 4^e au cours de l'année scolaire 2025-2026,
- Soit en ville, auprès d'un professionnel de santé (médecin traitant, pharmacien ou sage-femme).

Le jour de la vaccination, les élèves devront présenter leur carnet de santé ou une photocopie des pages de vaccinations, afin que l'équipe médicale puisse y inscrire la dose administrée. En cas d'oubli, la vaccination pourra tout de même être effectuée, sous réserve d'un contact téléphonique avec les parents. L'équipe du centre de vaccination délivrera alors une attestation de vaccination à insérer dans le carnet de santé.

À l'issue de la vaccination, les élèves seront surveillés et accompagnés par l'équipe médicale du centre. Ils resteront assis au sol sur un tapis, afin de prévenir tout risque de chute.

>> Pour plus d'informations, rendez-vous sur :

www.vaccination-hpv-nouvelleaquitaine.fr et site de l'ARS Nouvelle-Aquitaine



Contact presse ARS Nouvelle-Aquitaine 06 65 24 84 60 / ars-na-communication@ars.sante.fr

Contact presse région académique Nouvelle-Aquitaine Service communication - 06 12 74 02 69 / <u>Presse@ac-bordeaux.fr</u>